



2026

Contrat de bénévolat

MAJ le 08/01/2026

Ce contrat est valable durant toute l'année 2026.

Date de signature

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Tél :

Véhicule utilisé :

Marque :

N° d'immatriculation :

Puissance fiscale :

Personne contacter en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Tél :

Bienvenue !

Inscription :

Le bénévole doit répondre aux conditions suivantes pour intégrer le refuge.

☐ Être majeur

Fournir :

- ☐ Une pièce d'identité.
- ☐ Une attestation d'assurance responsabilité civile.
- ☐ Une copie des vaccins à jour (essentiellement tétanos) ou remplir une fiche santé.
- ☐ Un extrait n° 3 du casier judiciaire.
- ☐ Une copie de la carte grise de votre véhicule.
- ☐ Prendre connaissance et signer le contrat dont un exemplaire lui sera transmis. Il engage le bénévole et lui précise les règles à respecter.
- ☐ S'acquitter des frais de participation de 12 € : paiement par
- ☐ Attestation d'aptitude chien de catégorie (facultatif)



Le bénévole devra lire attentivement le tableau d'information.

- Vert : je peux sortir le chien.
- Jaune : Je prends connaissance du comportement du chien.
- Rouge : Interdiction de sortir le chien ou de l'approcher.

	DOSSIER	AA006474 (AG)
	FOURRIERE	
	TROUVE A	
	DATE ENTREE	22/11/2023 17:00
	VACCINS	19/12/23 (F) - 18/01/24 (F) - 17/01/25
	STERILISATION	
	NOM	NINJA
	RACE	X BERGER
	TATOUAGE	
	PUCE ELECT.	250268712616866
	D.NAISSANCE	Approximativement en Mai 2017
	SEXE	MALE
	QUEUE	
	COULEUR	NOIR - BLANC
	OREILLES	
	COLLIER	
	MEDAILLE	
CONSEILS D'ADOPTION Ninja est un très gros nounours, très puissant et énergique. C'est un loulou à l'écoute, mais un peu brute dans le jeu, donc attention aux très jeunes enfants. Congénères et chats à tester.		

Le code couleur et les contre-indications sont aussi indiqués sur les box.

Le bénévole sera accompagné sur le site avec un(e) salarié(e) ou un(e) bénévole expérimenté(e) pour les premiers contacts avec les animaux.

Actions du bénévole :

Promenade des chiens :

Consultez le tableau de sortie des chiens qui sont déjà promenés, puis sortez en priorité ceux qui en bénéficient le moins en fonction de vos aptitudes physiques. N'hésitez pas à consulter un soigneur pour vous aider à mieux connaître un chien. Nous demandons 12€ de frais participation, en contrepartie, nous vous fournissons une longe afin que nos compagnons puissent profiter pleinement de leur balade.

Ne contraignez pas un chien, encouragez son comportement de manière positive : caresses, félicitations, friandises...

Avant chaque sortie, assurez-vous de l'état de la longe et du harnais ainsi que de leurs réglages. Pensez à vous munir de petits sacs, pour ramasser les déjections dans l'enceinte du refuge.

Mettre et ôter la longe du chien à l'intérieur du chenil.

Ne jamais lâcher le chien, en dehors du parc de détente, dont vous vérifierez la fermeture.

En revenant de promenade, vous veillerez à ce que la porte du chenil soit fermée.

Les chiens catégorisés et non catégorisés :

Pour sortir, les chiens de catégorie sont soumis à une réglementation stricte. Les chiens peuvent être sortis à l'extérieur du refuge uniquement par les bénévoles détenteurs d'une attestation d'aptitude à la détention d'un chien de catégorie. Dès l'instant où le chien sort de son box, **il doit être muselé.**

Friandises :

Seules les friandises sèches sont autorisées, sauf pour les chiens ayant une alimentation spécifique.

Dans ce cas, veuillez vérifier les restrictions indiquées sur le box. Certains chiens apportent énormément d'importance à l'alimentation et certains font de la protection de ressource, par conséquent, la distribution de **mastication est strictement interdite**. La mastication reste toutefois un besoin important pour le chien. Les soigneurs la proposeront au moment opportun, et nos compagnons n'en seront que plus ravis.



Réseaux sociaux :

Une page Facebook “refuge de Sassay” vous permet d’être informé des actualités du refuge.
N'hésitez pas à nous rejoindre.

Le bénévole s’engage à ne pas divulguer d’informations erronées concernant le refuge ou les animaux qui y sont accueillis. En cas de doute sur une information, il est invité à consulter la direction afin d’obtenir validation avant toute diffusion.



Des réunions seront proposées aux bénévoles plusieurs fois dans l’année, afin de les informer sur les décisions prises par le Refuge de Sassay, de faire le point sur leur ressenti des moments qu’ils consacrent aux animaux et d’améliorer l’efficacité des actions de travail.

Pour les bénévoles qui en ressentent le besoin, des formations pourront être dispensées, afin de mettre à jour vos connaissances ou simplement pour faire un rappel. Ça sera également l’occasion de poser toutes vos questions.

Le Conseil d’Administration se réserve le droit de radier tout bénévole qui ne respecterait pas le règlement.

Les animaux du refuge et son personnel vous remercient pour votre aide et vous disent à très bientôt.



Le non-respect de ses consignes peut entraîner une exclusion éventuelle du refuge.

Lu et approuvé

Signature